

Table des matières

	Pages
Rapport du Directeur général	2
Certification des états financiers	7
Lettre d’envoi	8
Opinion du Commissaire aux Comptes	9
États financiers	
État de la performance financière	11
État de la situation financière.....	12
Variations de l’actif net/situation nette	13
Tableau des flux de trésorerie	14
Exposé des méthodes comptables.....	15
Notes concernant les états financiers	19
Exposé des objectifs	19
Présentation des états financiers des entités consolidées et non consolidées	19
Informations à l’appui de l’état de la performance financière.....	20
Informations à l’appui de l’état de la situation financière	21
Informations à l’appui des variations de l’actif net/situation nette.....	29
Tableau 1 – État de la performance financière par fonds	32
Tableau 2 – Utilisation du budget programme - Fonds général	33
Tableau 2.1 – Utilisation du budget programme - Contributions fixées	34
Tableau 2.2 – Utilisation du budget programme - Fonds bénévoles	35
Tableau 3 – État des dépenses par bureau	36

Rapport du Directeur général

J'ai le plaisir de présenter le rapport financier de l'OMS pour l'exercice 2008-2009. Il permet aux États Membres et aux autres partenaires de voir comment les fonds apportés ont été alloués et utilisés et de mesurer l'exécution du budget programme approuvé. Le rapport couvre les contributions fixées telles qu'elles ont été approuvées par la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé¹ ainsi que les dépenses financées par d'autres sources, telles que notées par le Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à sa neuvième réunion.² Le rapport sur l'appréciation de l'exécution du budget programme 2008-2009³ contient une analyse plus approfondie de l'utilisation des fonds.

L'actif et le passif de l'Organisation sont également indiqués et le rapport contient une analyse des flux de trésorerie et des titres, ce qui permet au lecteur de connaître la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2009.

Le rapport financier est soumis conformément à l'article 34 de la Constitution et à l'article XIII du Règlement financier. Les états financiers, les méthodes comptables et les notes concernant les états financiers ont été établis conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière de l'OMS, et aux normes comptables du système des Nations Unies. Les composantes statutaires du rapport financier ont été vérifiées par le Commissaire aux Comptes de l'Organisation, dont l'opinion figure ci-après.

I. Nouvelle présentation du rapport financier de l'OMS

En 2008, la structure des états financiers a été modifiée afin d'améliorer la présentation des informations financières concernant l'OMS. Ces changements sont conformes aux qualités requises dans les normes comptables du système des Nations Unies, qui disposent que les états financiers doivent être compréhensibles, pertinents, fiables et comparables d'un exercice à l'autre. Les principaux changements sont les suivants :

- **Entités non consolidées.** Les entités hébergées qui n'entrent pas dans le budget programme de l'OMS ne figurent pas dans les états financiers. Chacune de ces entités établit désormais l'ensemble de ses états financiers et fait l'objet d'une vérification distincte. Les entités concernées sont le fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), de la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), du Centre international de Calcul (CIC), du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et du Programme africain de lutte contre l'onchocercose.
- **États financiers.** La présentation de l'état de la performance financière (recettes et dépenses) et de l'état de la situation financière (bilan) a été simplifiée pour fournir au lecteur des informations financières plus concises. La nouvelle présentation, déjà adoptée dans le rapport financier intérimaire pour 2008, indique le total des recettes et des dépenses de l'Organisation en un seul état consolidé. Les notes concernant les états financiers indiquent les recettes et les dépenses par type de fonds, ainsi que l'exécution du budget par objectif stratégique s'agissant des contributions fixées et des contributions volontaires. Ces informations détaillées rendent les comparaisons entre le budget programme et le rapport financier plus transparentes.

¹ Voir résolution WHA60.12.

² Voir document EB124/3.

³ Voir document A63/29.

Les états financiers pour 2006-2007 ont été retraités pour faciliter les comparaisons entre les deux exercices, les entités hébergées qui figuraient dans les états financiers précédents de l’OMS ayant été supprimées. Ces chiffres retraités ont été examinés par le Commissaire aux Comptes dans le cadre de la certification des comptes.

II. Situation financière : les points marquants

Au cours de l’exercice 2008-2009, les produits opérationnels se sont élevés au total à US \$3759 millions (chiffre de l’exercice 2006-2007 retraité : US \$4050 millions), ce qui représente les contributions fixées versées par les États Membres et les contributions volontaires versées par les donateurs et d’autres sources mineures à l’Organisation pour ses activités. Sur ce total, US \$3692 millions correspondaient à des activités programmatiques et US \$114 millions à des activités non programmatiques telles que les achats remboursables et la vente de publications. Au cours de la même période, les charges opérationnelles se sont élevées à US \$3941 millions (chiffre de l’exercice 2006-2007 retraité : US \$3326 millions), dont US \$3866 millions correspondaient à des dépenses programmatiques. Compte tenu des recettes financières, qui en 2008-2009 se sont élevées à US \$81 millions (il s’agit principalement d’intérêts perçus), le déficit total (les recettes moins les dépenses) à reporter en 2010 est de US \$101 millions.

Tableau 1. Situation financière : les points marquants
(en millions de US \$)

	2008-2009				2006-2007
	Programmatiques	Non programmatiques	Éliminations	Total	Total
Produits opérationnels	3692	114	(47)	3759	4050
Charges opérationnelles	(3866)	(122)	47	(3941)	(3326)
Recettes financières nettes	57	24		81	181
Excédent	(117)	16		(101)	905

Le budget programme effectif pour 2008-2009, toutes sources de financement confondues, est de US \$4227 millions. L’exécution réelle du budget s’est élevée à US \$3788 millions, auxquels il faut ajouter une somme de US \$111 millions au titre d’engagements contractuels (« charges financières ») non réglés fin 2009. Le Tableau 2 aux pages 33 à 35 du rapport financier présente en détails l’exécution du budget par objectif stratégique.

Le budget a été financé à la fois par les contributions fixées, les recettes non fixées provenant des États Membres (autrefois appelées « Recettes diverses »), les contributions volontaires et par le solde à reporter de l’exercice antérieur, comme indiqué ci-dessous :

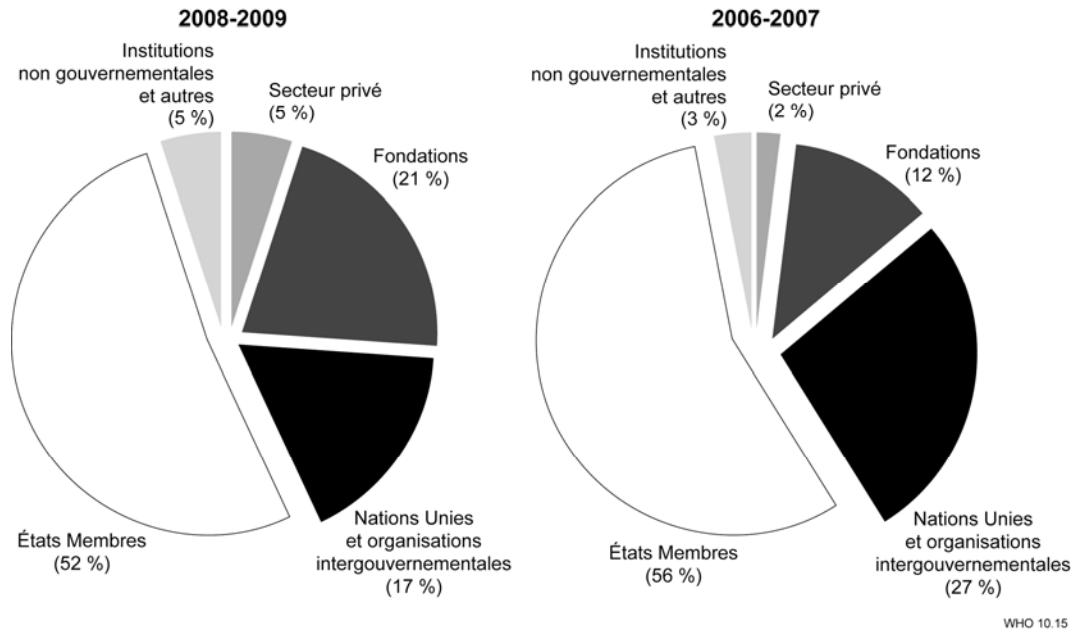
Tableau 2. Financement du budget programme
(en millions de US \$)

	2008-2009	2006-2007
Solde à reporter en début d'exercice (excédent cumulé)	1644	739
Total des recettes pour l'exercice	3759	4050
Total des dépenses pour l'exercice	(3941)	(3326)
Recettes financières nettes	81	181
Excédent des dépenses sur les recettes	(101)	905
Solde à reporter en fin d'exercice (excédent cumulé)	1543	1644

Le solde à reporter au 31 décembre 2009 correspond aux contributions volontaires reçues au cours de l’exercice 2008-2009 à utiliser pour la mise en œuvre des programmes en 2010-2011 ou plus tard. Ce solde servira donc à régler les engagements connus au titre des traitements du personnel, à payer les intervenants extérieurs et à financer d’autres activités planifiées.

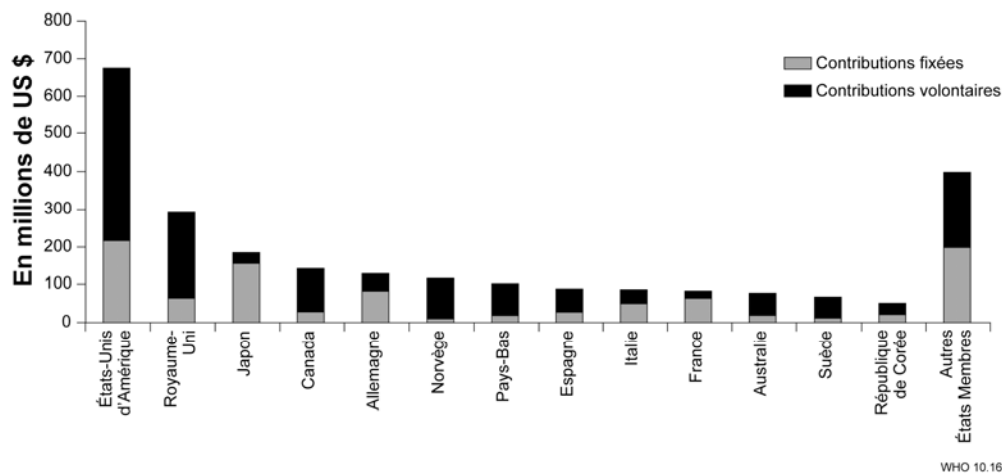
Recettes en 2008-2009. Les recettes d'exploitation enregistrées au cours de cet exercice, US \$3759 millions au total, étaient légèrement inférieures à celles enregistrées au cours de l'exercice 2006-2007, qui s'élevaient à US \$4050 millions. Le niveau inférieur des recettes s'explique notamment par l'ajustement comptable ponctuel qui avait fait augmenter les recettes en 2006-2007. Il faut également signaler que les recettes ont nettement baissé par rapport à l'exercice antérieur. Les États Membres ont versé 52 % des contributions volontaires et sont donc, comme les années précédentes, la principale source. Grâce au financement des programmes communs, les sommes versées par les Nations Unies et les organisations intergouvernementales ont représenté 17 % des contributions volontaires. Le reste des contributions volontaires a été versé à l'Organisation par les fondations (21 %), les organisations non gouvernementales et autres institutions (5 %) et le secteur privé (5 %).

Figure 1. Sources de contributions volontaires



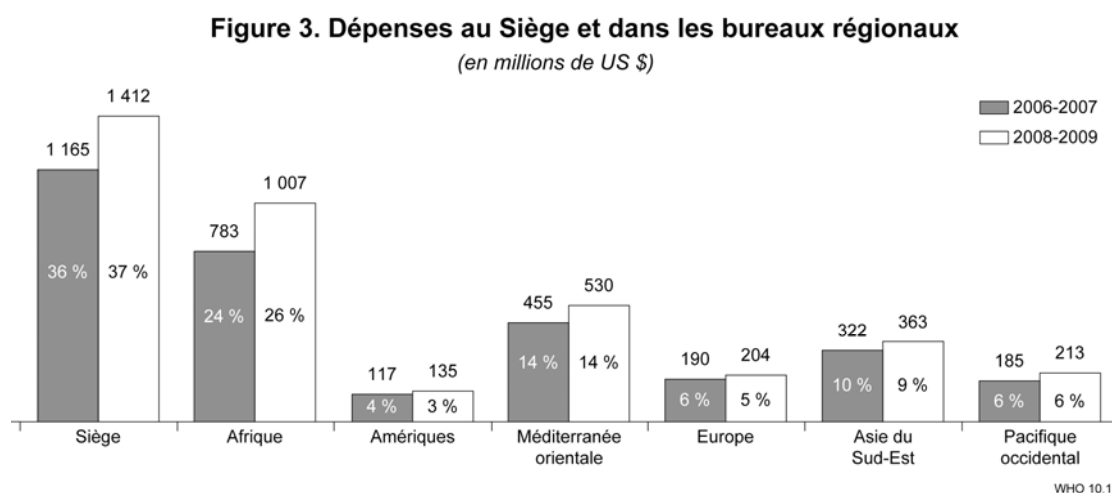
Les recettes en nature – c'est-à-dire les services rendus gracieusement et les dons de fournitures – représentent une somme totale de US \$126 millions. Ce chiffre englobe la valeur de l'oseltamivir mis à la disposition de l'OMS en 2008-2009 dans le cadre de la riposte de l'Organisation à la flambée de grippe due au virus A (H1N1) 2009. Les vaccins contre ce virus reçus et distribués fin 2009 et en 2010 seront pris en compte dans le rapport financier pour l'exercice 2010-2011.

Figure 2. Contributions des États Membres 2008-2009



Les recettes non fixées provenant des États Membres (autrefois appelées « Recettes diverses ») s'élevaient à US \$63 millions après le remboursement du fonds de roulement et des emprunts internes à la fin de l'exercice 2008-2009 (voir la note 6.2 pour plus de précisions). Ces recettes provenaient principalement du recouvrement d'arriérés de contributions fixées, notamment d'un versement ponctuel par l'Argentine d'une somme de US \$33,6 millions au titre d'arriérés cumulés depuis 2000. Sur les recettes diverses perçues, un montant de US \$45 millions a servi à financer l'ensemble du budget ordinaire. Le solde de clôture de ce compte était de US \$32 millions. Cependant, si l'on tient compte de l'ensemble des montants attribuables aux États Membres, y compris les recettes non fixées ci-dessus, le solde net non soumis à restrictions était à peine de US \$2 millions au 31 décembre 2009.

Dépenses en 2008-2009. On trouvera ci-dessous les dépenses au Siège et dans chaque bureau régional ; le Tableau 3 présente en détail l'état des dépenses par bureau. La répartition des dépenses par bureau (indiquée ci-dessous en pourcentage) n'a pratiquement pas varié par rapport à l'exercice 2006-2007.



III. Actif

À la fin de l'exercice, le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élevait à US \$2413 millions. La plupart des sommes sont investies à court terme afin que des liquidités soient disponibles pour répondre aux besoins programmatiques. Certains fonds servant à financer le passif à plus long terme sont investis dans des titres, conformément aux recommandations du Comité consultatif sur les placements. Le solde de trésorerie et des équivalents de trésorerie duquel pouvaient disposer les programmes de l'OMS pour leurs activités s'élevait à US \$989 millions. Le montant des liquidités détenues par l'OMS pour le compte d'autres entités (l'ONUSIDA, UNITAID et le CIC, par exemple) en vertu d'accords administratifs s'élevait à US \$513 millions. En outre, le montant des liquidités et des placements correspondant au fonds de l'assurance-maladie du personnel et à d'autres éléments du passif de l'OMS s'établissait à US \$911 millions.

Au cours de l'exercice 2008-2009, la situation concernant les investissements a été très difficile en raison de la crise bancaire mondiale. Plusieurs ajustements ont été effectués dans le portefeuille d'investissements de l'OMS afin de réduire autant que possible les risques de perte de capital, ce qui a permis d'obtenir un résultat net positif modeste de US \$81 millions, après comptabilisation des gains et des pertes au change.

Les montants portés aux comptes débiteurs, qui correspondent aux sommes dues par les États Membres au titre des contributions fixées et celles dues par les donateurs en vertu d'accords signés, ont légèrement baissé. Sur ces montants, les contributions fixées s'élèvent à US \$191 millions.¹ Le taux de recouvrement des contributions fixées par l'exercice 2008-2009 s'élevait à 86 %.

¹ Document A63/33.

IV. Passif

La valeur totale des contributions des États Membres reçues en avance s'établissait à US \$55 millions (voir la note 5.8), somme qui sera considérée comme des recettes en 2010. Comme pour les exercices précédents, l'OMS a créé une provision de US \$191 millions correspondant aux contributions non réglées par les États Membres au 31 décembre 2009.

Les soldes des sommes accumulées pour couvrir les avantages du personnel s'établissent à US \$47,6 millions pour l'exercice 2008-2009, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'exercice 2006-2007, où ils s'élevaient à US \$48,4 millions. Ces sommes servent à couvrir, actuellement et à l'avenir, les paiements effectués au titre des avantages du personnel – congé dans les foyers, rapatriement, allocations pour frais d'études et déménagement lors du rapatriement. La dernière évaluation actuarielle des sommes accumulées pour le paiement des avantages du personnel (paiements de fin de contrat) a révélé un passif non financé potentiel de US \$89 millions.

V. Comptabilité par fonds

En 2008-2009, l'Organisation a remodelé l'ancienne structure des fonds pour créer quatre fonds regroupant différents types de fonds : le fonds général, le fonds d'affection spéciale, le fonds d'entreprise et le fonds fiduciaire. Le « fonds général », qui englobe l'ensemble des produits et des charges opérationnels de l'OMS, est lié au budget programme correspondant à l'exercice. Le « fonds d'affection spéciale » couvre les crédits au budget ordinaire réservés à certains projets précis qui peuvent se poursuivre après la fin de l'exercice en cours (par exemple le fonds immobilier et le fonds pour la technologie de l'information). Le « fonds d'entreprise » couvre les transactions de nature non programmatique (par exemple les achats remboursables ou la vente de publications). Le « fonds fiduciaire » comprend les sommes détenues par l'OMS en tant que dépositaire ou agent d'exécution d'autres entités (fondations, par exemple) qu'elle ne peut utiliser pour financer ses propres programmes. Pour plus d'informations sur les types de fonds, voir la note 1.11.

Cette nouvelle structure des fonds améliore la présentation d'ensemble des états financiers dans la mesure où elle établit une distinction claire entre les activités programmatiques de l'OMS et celles qui ne le sont pas. On trouvera au Tableau 1 l'état récapitulatif des recettes et dépenses (l'état de la performance financière) subdivisé suivant les quatre fonds susmentionnés. Les recettes et dépenses du fonds général correspondent pour l'essentiel au budget programme.

VI. Conclusion

J'ai pris note des observations formulées par le Commissaire aux Comptes dans son rapport détaillé à l'Assemblée de la Santé. Tous les problèmes qui y sont soulevés seront examinés sous peu par le Secrétariat et les mesures voulues seront prises. L'exercice 2008-2009 marque la fin d'une tendance à l'augmentation des ressources d'exercice en exercice et nous restons vigilants quant à l'évolution future des ressources. Les dépenses programmatiques, qui s'élèvent à US \$3,9 milliards, ont néanmoins atteint un niveau record. L'instauration récente du Système mondial de gestion est une étape importante dans l'amélioration de l'intégration entre le budget programme, son exécution et les résultats et le système permet de mieux gérer les questions toujours complexes relatives aux ressources de l'Organisation.



Dr Margaret Chan
Directeur général

Genève, le 18 mars 2010

Certification des états financiers

Les états financiers, les notes concernant les états financiers et les tableaux sont approuvés.



Nicholas R. Jeffreys
Contrôleur financier

Dr Margaret Chan
Directeur général

Le 18 mars 2010



भारत के नियंत्रक - महालेखापरीक्षक
COMPTROLLER & AUDITOR GENERAL OF INDIA

VINOD RAI

Le 31 mars 2010

LETTRE D'ENVOI

**Madame/Monsieur le Président de l'Assemblée mondiale de la Santé
Organisation mondiale de la Santé
CH-1211 Genève 27
Suisse**

Madame/Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter à la Soixante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé mon rapport et mon opinion sur les états financiers de l'Organisation pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2009.

En faisant parvenir mon rapport, je tiens à souligner que j'ai donné l'occasion au Directeur général de formuler des observations sur mes constatations, ainsi que le prévoit le Règlement financier de l'Organisation mondiale de la Santé, et j'ai reçu l'assurance qu'elle n'avait pas d'observations significatives à formuler.

Veillez agréer, Madame/Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

**Vinod Rai
Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde
Commissaire aux Comptes**

Opinion du Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

À l'Assemblée mondiale de la Santé

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié le rapport financier de l'Organisation mondiale de la Santé, où figurent l'état de la situation financière au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de la performance financière, les variations de l'actif net/situation nette, le tableau des flux de trésorerie, les notes concernant les états financiers, les Tableaux 1 à 3 pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2009 et l'exposé des méthodes comptables ainsi que d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction concernant les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation équitable des états financiers conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Elle doit notamment concevoir, mettre en place et suivre un contrôle interne permettant l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, choisir et appliquer des principes comptables appropriés et déterminer des estimations comptables appropriées en la circonstance.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes

Nous devons exprimer, sur la base de notre vérification des comptes, une opinion sur les présents états financiers. Notre vérification des comptes a été effectuée conformément aux Normes d'audit internationales qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser la vérification pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du Commissaire aux Comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à l'évaluation des risques, nous évaluerons le contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures de vérification appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification des comptes comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Nous estimons que les données que nous avons obtenues à l'issue de la vérification sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Opinion

Notre opinion est que les états financiers présentent équitablement, à tous égards, la situation financière de l'Organisation mondiale de la Santé au 31 décembre 2009 ainsi que l'état de la performance financière et les mouvements de trésorerie pendant l'exercice allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

Autres obligations légales et réglementaires

En outre, notre opinion est que les opérations de l'Organisation mondiale de la Santé dont nous avons eu connaissance ou que nous avons contrôlées dans le cadre de notre travail de vérification ont, sur tous les points importants, été conformes au Règlement financier de l'OMS et aux Règles de Gestion financière.

Conformément à l'article XIV du Règlement financier, j'ai également soumis un rapport détaillé sur la vérification des états financiers de l'Organisation mondiale de la Santé.

[Signé]



Vinod Rai
Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde
Commissaire aux Comptes
New Delhi, Inde

31 mars 2010

Organisation mondiale de la Santé

État de la performance financière

Pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2009

	Notes	2008-2009 Total	2006-2007 (chiffres retraités)
Produits opérationnels	1.2		
Contributions fixées des États Membres	4.2	940 124 310	889 523 414
Provision sur les contributions fixées	5.10	(51 214 139)	16 908 837
Contributions volontaires	4.4	2 745 018 564	2 932 643 718
Achats remboursables	4.5	53 678 321	129 012 481
Autres produits opérationnels	4.6	71 501 694	82 353 364
Total des produits opérationnels		3 759 108 749	4 050 441 814
Charges opérationnelles	1.4		
Frais de personnel		1 742 904 674	1 572 742 709
Coopération financière directe		525 186 395	367 146 155
Services contractuels		514 711 753	407 467 070
Charges opérationnelles générales		290 482 280	330 133 038
Voyages		255 591 911	158 062 447
Fournitures et littérature médicales		214 188 468	191 532 457
Matériel, véhicules et mobilier		207 807 250	164 998 176
Formation		76 656 016	52 303 971
Travaux de recherche médicale		66 340 170	37 361 100
Télécommunications		27 163 509	23 014 827
Bourses		20 519 460	21 524 018
Total des charges opérationnelles		3 941 551 886	3 326 285 968
Excédent/(déficit) découlant des activités opérationnelles		(182 443 137)	724 155 846
Recettes et charges financières nettes	4.7	80 975 145	181 268 003
Excédent/(déficit) total pour l'exercice		(101 467 992)	905 423 849

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

Organisation mondiale de la Santé

État de la situation financière

Au 31 décembre 2009

	Notes	2008-2009	2006-2007 (chiffres retraités)
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.1	2 412 906 348	2 586 701 203
Comptes débiteurs - courants	5.2	553 954 842	561 225 745
Créances du personnel	5.3	18 489 838	35 097 269
Paiements anticipés	5.4	10 709 134	9 614 845
Intérêts à recevoir	5.5	7 943 075	24 090 954
Total - Actifs courants		3 004 003 237	3 216 730 016
Actifs non courants			
Comptes débiteurs - non courants	5.2	46 784 658	25 016 304
Terrains et constructions	5.6	97 950 420	97 948 463
Total - Actifs non courants		144 735 078	122 964 767
TOTAL DES ACTIFS		3 148 738 315	3 339 694 783
PASSIFS			
Passifs courants			
Contributions reçues en avance	5.8	86 411 056	59 299 388
Comptes créditeurs	5.9	205 346 926	297 113 245
Provision sur les contributions fixées	5.10	191 138 329	139 924 190
Autres passifs courants	5.11	13 727 615	24 078 778
Passifs interentités	5.12	513 099 744	645 360 809
Total - Passifs courants		1 009 723 671	1 165 776 409
Passifs non courants			
Emprunts à long terme	5.13	22 542 079	24 208 558
Montants accumulés pour financer les avantages du personnel	5.14	47 650 032	48 384 090
Assurance-maladie du personnel	5.15	450 906 103	383 609 739
Total - Passifs non courants		521 098 213	456 202 387
TOTAL DES PASSIFS		1 530 821 884	1 621 978 796
ACTIFS NETS/SITUATION NETTE			
Actifs nets/réserves			
Fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations	6.1	75 408 341	73 739 905
Excédents/(déficits) cumulés			
Non soumis à restrictions (États Membres)			
États Membres - budget ordinaire		(55 409 733)	7 085 068
États Membres - autres		57 313 220	41 754 462
Total - Non soumis à restrictions (États Membres)		1 903 487	48 839 530
Soumis à restrictions			
Fonds bénévoles		1 540 604 602	1 595 136 552
Total des excédents/(déficits) cumulés		1 542 508 089	1 643 976 082
TOTAL DES ACTIFS NETS/SITUATION NETTE		1 617 916 430	1 717 715 987
TOTAL DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS/SITUATION NETTE		3 148 738 315	3 339 694 783

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

Organisation mondiale de la Santé

Variations de l'actif net/situation nette

Pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2009

	Notes	Solde d'ouverture	Mouvements en 2008-2009	Solde de clôture
Actifs nets/réserves				
Fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations	6.1	73 739 905	1 668 436	75 408 341
Excédents/(déficits) cumulés				
Non soumis à restrictions (États Membres)				
États Membres - budget ordinaire				
Contributions fixées		(1 809 920)	(109 584 196)	(111 394 116)
Recettes non fixées provenant des États Membres	6.2	13 821 140	18 381 767	32 202 907
Fonds de péréquation des impôts	6.3	(4 926 152)	(2 292 372)	(7 218 524)
Fonds de roulement	6.4	-	31 000 000	31 000 000
Total - États Membres - budget ordinaire		7 085 068	(62 494 801)	(55 409 733)
États Membres - autres				
Fonds d'affectation spéciale	6.5	21 360 513	7 466 905	28 827 418
Fonds d'entreprise	6.6	20 393 949	8 556 119	28 950 068
Fonds fiduciaire		-	(464 265)	(464 265)
Total - États Membres - autres		41 754 462	15 558 758	57 313 220
Total - Non soumis à restrictions (États Membres)		48 839 530	(46 936 043)	1 903 487
Soumis à restrictions				
Fonds bénévoles		1 595 136 552	(54 531 950)	1 540 604 602
Total des excédents cumulés		1 643 976 082	(101 467 992)	1 542 508 089
Actifs nets/situation nette à la fin de l'exercice		1 717 715 987	(99 799 557)	1 617 916 430

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

Organisation mondiale de la Santé

Tableau des flux de trésorerie

Pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2009

	Notes	2008-2009	2006-2007 (chiffres retraités)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Excédent ou déficit		(101 467 992)	905 423 849
<i>Mouvements sans effet de trésorerie</i>			
(Augmentation)/diminution des créances		7 270 903	(415 666 555)
(Augmentation)/diminution des dépenses réglées à l'avance		15 513 141	(8 105 663)
Augmentation/(diminution) des contributions reçues d'avance		27 111 668	8 971 419
Augmentation/(diminution) des dettes		(91 766 319)	(55 022 991)
(Augmentation)/diminution des créances non courantes		(21 768 354)	10 518 495
Augmentation/(diminution) de la provision sur le passif et les frais		51 214 139	(5 635 000)
À déduire : Intérêts créditeurs compris dans le solde des fonds		(80 975 145)	(181 268 003)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		(194 867 957)	259 215 551
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		1 666 479	(10 953 393)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles			
Achat de participations		-	-
À ajouter : Intérêts créditeurs compris dans le solde des fonds		80 975 145	181 268 003
À déduire : (Augmentation)/diminution des intérêts créditeurs		16 147 879	(6 372 691)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		98 789 503	163 941 920
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Ajustements interentités		(132 261 065)	313 116 570
Augmentation/(diminution) d'autres passifs		56 211 143	43 696 223
Remboursement d'emprunts		(1 666 479)	9 294 104
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(77 716 401)	366 106 896
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(173 794 855)	789 264 366
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		2 586 701 203	1 797 436 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		2 412 906 348	2 586 701 203

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

Exposé des méthodes comptables

1.1 Base de préparation et de présentation des états financiers

Les méthodes comptables et les pratiques suivies pour l'établissement de rapports sont conformes aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS.¹ En l'absence de dispositions explicites du Règlement financier et des Règles de Gestion financière, ce sont celles des normes comptables du système des Nations Unies qui sont applicables. Les états financiers, les notes qui les accompagnent et les tableaux sont tous établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. En 2008-2009, l'OMS a partiellement modifié la structure des états financiers afin d'améliorer la présentation des informations pour le lecteur. Ces changements sont conformes aux qualités requises dans les normes comptables du système des Nations Unies, qui disposent que les états financiers doivent être compréhensibles, pertinents, fiables (exacts, neutres et complets) et comparables d'un exercice à l'autre.

Les présents états financiers ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation et au principe du coût historique, dans le cadre d'une comptabilité sur la base du fait générateur.

Les états et tableaux financiers, ainsi que les notes et les tableaux qui les accompagnent, sont établis en dollars des États-Unis.

1.2 Comptabilisation des produits (produits opérationnels)

Contributions fixées – Les recettes provenant des contributions des États Membres et Membres associés en ce qui concerne le budget effectif 2008-2009 sont comptabilisées sur la base du fait générateur selon le barème approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé. Conformément au paragraphe 7.1 du Règlement financier, en attendant la réception des contributions, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement, puis par des emprunts internes sur les réserves de trésorerie disponibles de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires. Une provision est toutefois établie pour tenir compte des retards dans le recouvrement des contributions ; elle correspond au montant total des contributions non réglées au 31 décembre 2009. L'augmentation/la diminution nette de la provision pour l'exercice en cours est indiquée dans l'état de la performance financière. Lorsque des arriérés de contributions sont réglés, les montants servent d'abord au remboursement des emprunts internes, puis au remboursement des emprunts provenant du fonds de roulement. Conformément au paragraphe 8.1 g) du Règlement financier, les versements d'arriérés de contributions dus par les États Membres qui ne sont pas nécessaires pour rembourser les emprunts auprès du fonds de roulement ou les emprunts internes sont portés au crédit des recettes non fixées.

Membres nouveaux et précédemment inactifs – Les recettes provenant des contributions des Membres nouveaux et précédemment inactifs font l'objet du paragraphe 6.11 du Règlement financier.

Contributions volontaires – Les contributions volontaires sont comptabilisées sur la base du fait générateur. Pour qu'un actif puisse être comptabilisé avant la réception des fonds, les deux parties doivent signer un accord officiel de financement. Lorsque la totalité de la somme est payable d'avance, les recettes correspondant au financement prévu dans l'accord sont comptabilisées à la signature. Si la réception des fonds est prévue à une date déterminée, les recettes correspondantes ne seront comptabilisées qu'au cours de l'exercice concerné.

Contributions de biens et services en nature – Les contributions de biens et services en nature reçues par l'OMS sont comptabilisées comme des biens reçus ou des services rendus. Elles sont traitées comme des recettes et des dépenses du fonds général, à la juste valeur sur la base des meilleures estimations possibles.

Activités productrices de recettes – Fonds de roulement des ventes – Ces recettes sont comptabilisées à la juste valeur de la contrepartie reçue et comptabilisées dans le fonds d'entreprise.

¹ Note : Le Règlement financier et les Règles de Gestion financière ont été amendés et renumérotés, conformément à la résolution WHA62.6, avec effet au 1^{er} janvier 2010.

1.3 Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont enregistrés à leur valeur de réalisation. Conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière en vigueur, l'OMS a créé une provision totale pour tenir compte des retards dans le versement des contributions par les États Membres. Aucune provision n'a été créée pour le non-recouvrement des contributions volontaires ou d'autres créances.

1.4 Comptabilisation des dépenses

Les dépenses sont comptabilisées à la livraison des biens ou de la prestation des services. La mise en place d'un progiciel de gestion intégré (PGI) (Oracle) depuis le 30 juin 2008 au Siège et au Bureau régional du Pacifique occidental a permis à l'Organisation de gérer les dépenses conformément à ce principe grâce à l'enregistrement systématique des dates de livraison des biens ou de prestation des services. Il est à noter qu'avant la mise en place du progiciel en juin 2008, les systèmes comptables utilisés par l'Organisation enregistraient les dépenses au moment de la création d'un engagement. Ces systèmes étaient encore utilisés dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays qui n'avaient pas mis en place le progiciel pendant l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2009. Il est prévu que tous les bureaux utilisent le progiciel avant la fin de l'exercice 2010-2011. Pour atténuer l'effet de décalages éventuels dans la comptabilisation des dépenses, l'Organisation a instauré des règles en vertu desquelles des engagements ne peuvent être créés que pour les biens et services qui doivent être livrés pendant l'exercice en cours. Un bilan complet des engagements non réglés a été réalisé à la fin de l'exercice afin de ne comptabiliser que les dépenses correspondant aux biens et services effectivement livrés.

1.5 Immeubles et matériel

Les terrains et les bâtiments sont comptabilisés à leur valeur historique et ne sont pas amortis. Les dépenses engagées pour l'achat de matériel sont comptabilisées en totalité pendant l'exercice où ce matériel a été acquis. Un inventaire est établi et la valeur totale du matériel dont le prix d'acquisition est égal ou supérieur à US \$2500 est indiquée dans les notes.

1.6 Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont comptabilisés comme dépenses sur la base du fait générateur. De la même manière, les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement sont tous comptabilisés sur la base du fait générateur. Il est à noter que les sommes actuellement disponibles ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des dépenses futures.

1.7 Caisse des Pensions

L'OMS est membre de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux membres du personnel des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès, d'incapacité et dans d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées par capitalisation. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constitués par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versée par l'OMS conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que dès lors que l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas invoqué cette disposition.

1.8 Risques financiers

L'Organisation est exposée à certains risques financiers, dont le risque de change et le risque de crédit, et elle a recours à des instruments dérivés pour les couvrir. L'Organisation a conclu des contrats d'options sur les monnaies qui lui donnent le droit, sans l'y obliger, à vendre des dollars des États-Unis et à acheter des euros et des francs suisses à un taux de change fixe, comme indiqué à la note 5.1e. Conformément à l'article 11.1 du Règlement financier, les fonds qui ne

sont pas nécessaires pour des versements immédiats peuvent être placés. Tous les placements sont effectués dans le cadre des politiques en la matière approuvées par le Directeur général. Ces politiques sont examinées régulièrement par le Comité consultatif sur les placements qui comprend des spécialistes des placements de l'extérieur. Le Comité formule régulièrement des recommandations à l'intention du Directeur général. Les placements sont de différents types :

- **Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des États-Unis** – Il s'agit de recettes placées sur le marché monétaire et en obligations à court terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité, conformément à la politique de placements approuvée.
- **Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des États-Unis** – Il s'agit de recettes placées en obligations à moyen et à long terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité. Elles correspondent à des fonds gérés pour l'assurance-maladie du personnel et le compte pour paiements de fin de contrat, tels que définis dans la politique de placements approuvée.
- **Placements en actions en dollars des États-Unis** – Conformément à la politique de placements approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel.

Risque de change – L'Organisation perçoit des contributions volontaires et des contributions fixées et effectue des paiements dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis. Elle est exposée au risque de change résultant des fluctuations du cours des monnaies. Les gains et les pertes au change lors de l'achat ou de la vente de monnaies, la réévaluation des soldes de trésorerie et toutes les autres différences de change sont ajustés au niveau des fonds et comptes participant à la répartition des intérêts dans le cadre du plan général des placements de l'OMS.

Risque de crédit – Le risque de crédit lié aux contributions des donateurs et aux autres comptes débiteurs est abordé plus haut, dans la note sur les comptes débiteurs.

L'Organisation n'est exposée à aucun risque important concernant les liquidités ou les prix.

Conversion des opérations effectuées dans d'autres monnaies – La conversion en dollars des États-Unis des opérations exprimées dans d'autres monnaies est effectuée au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies, applicable au moment de l'opération. L'actif et le passif dans d'autres monnaies sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies le premier jour du mois où le rapport est établi. Les gains ou les pertes réalisés ou non réalisés à la suite du règlement et de la réévaluation des opérations de change sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

1.9 Fonds de péréquation des impôts

Conformément à la résolution WHA21.10 de l'Assemblée mondiale de la Santé portant création du fonds de péréquation des impôts, les contributions de tous les Membres sont réduites du montant perçu au titre de l'imposition du personnel. Pour déterminer la réduction des contributions à appliquer dans le cas des Membres concernés, le fonds de péréquation des impôts est crédité des recettes de l'imposition du personnel, les montants crédités étant affectés aux Membres au prorata de leurs contributions pour l'exercice concerné. Dans le cas des Membres qui imposent leurs ressortissants, ou d'autres personnes imposables, sur les émoluments versés par l'OMS, les sommes portées au crédit du Membre sont diminuées du montant estimatif des impôts prélevés par lui. Les montants imputés sont utilisés par l'Organisation pour couvrir le remboursement des impôts payés par les fonctionnaires concernés.

1.10 Économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercice antérieurs

Les engagements non réglés des exercices antérieurs sont réglés pendant l'exercice en cours, conformément au Règlement financier. Les différences au moment du règlement sont portées au débit/crédit du fonds concerné.

1.11 Comptabilité par fonds

Méthode de classement des ressources en catégories (par fonds) afin de déterminer leur provenance et leur utilisation. La création de ces fonds permet de mieux rendre compte des recettes et des dépenses. Les quatre types de fonds sont : le fonds général, le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise et le fonds fiduciaire. Les virements entre fonds qui entraîneraient une double comptabilisation de recettes et/ou de dépenses sont éliminés au moment de la consolidation. Les virements à l'intérieur d'un fonds, concernant par exemple les dépenses d'appui aux programmes à l'intérieur du fonds général, sont également éliminés. Les quatre types de fonds sont définis plus en détail ci-après.

Fonds général – Les comptes regroupés dans ce fonds servent à faciliter l'exécution du budget programme. Le fonds général comprend :

- les contributions fixées des États Membres,
- les recettes non fixées provenant des États Membres,
- le fonds de péréquation des impôts,
- les fonds bénévoles (de base, spécifiques et des partenariats),
- le compte spécial de frais généraux (également appelé « Dépenses d'appui aux programmes »),
- la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac,¹
- le Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose.¹

Fonds d'affectation spéciale – Les comptes regroupés dans ce fonds correspondent aux virements du fonds général ou à des crédits ouverts par l'Assemblée mondiale de la Santé. Les recettes et les dépenses comptabilisées dans ce fonds ne figurent pas dans le budget programme. Le fonds d'affectation spéciale comprend :

- le fonds immobilier,
- le fonds pour la sécurité,
- le fonds pour la technologie de l'information,
- le fonds pour le développement du personnel,
- le fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire,
- les dépenses communes.

Fonds d'entreprise – Ce fonds regroupe les comptes qui produisent des recettes d'autofinancement. Les recettes et les dépenses comptabilisées dans ce fonds ne figurent pas dans le budget programme. Le fonds d'entreprise comprend :

- le fonds de roulement des ventes,²
- le compte spécial pour les concessions,
- le compte pour les polices d'assurance,
- le compte d'autofinancement,
- les achats.

Fonds fiduciaire – Ce fonds regroupe les actifs détenus par l'OMS en tant que dépositaire ou agent d'exécution pour autrui et dont elle ne peut pas se servir pour financer ses programmes. Il s'agit de fonds privés, par exemple de dotations, donnés pour une personne ou pour atteindre un objectif en particulier, qui ne peuvent pas être utilisés à n'importe quelle fin. De la même manière, les activités servant à financer le passif de l'Organisation à long terme sont gérées par l'intermédiaire de ce fonds. Ces fonds ne peuvent pas servir à financer le fonctionnement et ne contribuent pas au budget programme 2008-2009. Le fonds fiduciaire comprend :

- l'assurance-maladie du personnel,
- les fondations.

¹ Bien que ne figurant pas dans le budget, le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et le Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose participent également à la réalisation des objectifs stratégiques.

² Conformément aux résolutions WHA22.8 et WHA55.9 de l'Assemblée de la Santé, ce fonds est alimenté par le produit des ventes de publications et de certificats internationaux de vaccination et par les recettes réalisées sur les films, vidéos, DVD et autres moyens d'information. Il sert à couvrir les dépenses afférentes à la production ou à l'impression.

Notes concernant les états financiers

2. Exposé des objectifs

- 2.1 L'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé énoncé à l'article 1 de la Constitution est « d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible ».
- 2.2 Pour atteindre cet objectif, l'Organisation exerce les fonctions énumérées à l'article 2 de la Constitution.
- 2.3 Le onzième programme général de travail, 2006-2015, approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé dans la résolution WHA59.4, fixe le cadre général du budget programme pour l'exercice 2008-2009. La résolution WHA60.11 précise le cadre du plan stratégique à moyen terme 2008-2013, et les budgets qui s'y rapportent, axé autour d'objectifs stratégiques plutôt que de domaines d'activité étroitement définis.
- 2.4 En mai 2007, la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA60.12) a ouvert pour l'exercice 2008-2009 des crédits de US \$959 millions au budget effectif et a noté que le montant estimatif des dépenses à financer par des contributions volontaires s'élevait à US \$3269 millions.

3. Présentation des états financiers des entités consolidées et non consolidées

3.1 Entités non consolidées

Dans un souci d'amélioration de la présentation des états financiers de l'OMS, les entités hébergées qui n'entrent pas dans le cadre du budget programme de l'Organisation ne figurent pas dans les états financiers. Chacune de ces entités établit l'ensemble de ses états financiers et fait l'objet d'une vérification distincte. Les six entités suivantes disposent de leurs propres organes directeurs et ne sont pas contrôlées par l'Assemblée mondiale de la Santé :

- Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
- Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID)
- Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
- Centre international de Calcul (CIC)
- Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
- Programme africain de lutte contre l'onchocercose.¹

3.2 Entités consolidées

L'OMS administre de nombreux partenariats mondiaux pour la santé ou y participe, à tous les niveaux. Ces partenariats contribuent à la réalisation des objectifs de l'Organisation et figurent, à ce titre, dans le budget programme 2008-2009. Dans le rapport financier, les activités mises en œuvre par l'OMS sont consolidées dans le fonds général. Bien que ne figurant pas dans le budget, on considère que le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et le Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose relèvent du contrôle de l'Assemblée mondiale de la Santé et ne remplissent pas les conditions requises pour être des entités indépendantes distinctes. Les partenariats et les dispositifs de collaboration concernés sont les suivants :

- Alliance pour la recherche sur les politiques et les systèmes de santé
- Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Alliance GAVI)
- Alliance mondiale contre les affections respiratoires chroniques
- Alliance mondiale pour les personnels de santé
- Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite
- Réseau de métrologie sanitaire
- Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique
- Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant

¹ Inclut les valeurs résiduelles de l'ancien Programme de lutte contre l'onchocercose.

- Partenariat Faire reculer le paludisme
- Programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR)
- Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments
- Comité permanent de la nutrition
- Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière
- Programme spécial PNUD/UNFPA/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (HRP)
- Initiative pour la recherche sur les vaccins
- Alliance pour la prévention de la violence
- Vision 2020 : droit à la vue
- Alliance OMS pour l'Élimination mondiale du Trachome
- Convention-cadre pour la lutte antitabac
- Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose.

4. Informations à l'appui de l'état de la performance financière

4.1 Présentation

L'état de la performance financière rassemble les produits et les charges opérationnels correspondant à l'ensemble des activités de l'Organisation. Il distingue les activités opérationnelles de celles découlant d'opérations de financement. Pour des informations plus détaillées, par fonds et par bureau, voir les Tableaux 1, 2 et 3.

4.2 Contributions des États Membres

Le budget approuvé par la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé pour l'exercice 2008-2009, en vertu de la résolution WHA60.12, s'élève à US \$4227 millions. Pour plus de détails sur l'état de recouvrement des contributions, voir le document A63/33.

4.3 Recettes non fixées provenant des États Membres (précédemment « Recettes diverses »)

Conformément à l'article 8.1 g) du Règlement financier, les versements d'arriérés de contributions dus par les États Membres sont portés au crédit des recettes non fixées provenant des États Membres. Les recettes non fixées provenant des États Membres, dont le montant s'élève à US \$32,2 millions, sont comptabilisées comme recettes des États Membres – Budget ordinaire (voir note 6.2).

4.4 Contributions volontaires

Pour l'exercice en cours, les contributions volontaires perçues par l'OMS s'élèvent au total à US \$2745 millions. Elles correspondent aux sommes versées par des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des institutions, d'autres organisations du système des Nations Unies ainsi que par le secteur privé. Les contributions volontaires sont acceptées à condition d'être conformes aux politiques et aux objectifs de l'Organisation. Pour plus de précisions, voir le document A63/INF.DOC./4.

4.5 Achats remboursables

L'OMS achète des médicaments et des vaccins pour le compte d'États Membres et d'autres organismes des Nations Unies. Les recettes comptabilisées en 2008-2009 au titre des achats remboursables s'élevaient à US \$53,7 millions. Les recettes et les dépenses afférentes aux achats remboursables sont comptabilisées dans le fonds d'entreprise et ne figurent pas dans le budget programme.

4.6 Autres produits opérationnels

En 2008-2009, l'Organisation a été rémunérée pour l'hébergement d'entités telles que l'ONUSIDA, UNITAID ou le CIC, et a également tiré des revenus de la vente de publications et de la perception de redevances. Les économies dues à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs s'élèvent à US \$36 millions. Les années précédentes, ces économies étaient portées au crédit des fonds concernés.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Accords de services administratifs avec d'autres entités	14 664 326
Montant provenant du fonds de roulement des ventes	11 069 082
Économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs	36 029 276
Gains sur la vente d'actifs	167 143
Recettes locatives	3 318 870
Autres	6 252 997
Total	71 501 694

4.7 Recettes et charges financières nettes

Les intérêts perçus au cours de l'exercice s'élèvent à US \$100 millions au total et les gains nets découlant des opérations de couverture à US \$11 millions. Ces montants ont été compensés par les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés découlant de la réévaluation des soldes de devises.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Intérêts	100 025 380
Couverture	11 338 148
Gains/(pertes) réalisés	(15 555 095)
Gains/(pertes) non réalisés	(14 833 288)
Total	80 975 145

5. Informations à l'appui de l'état de la situation financière

Les notes figurant dans cette section fournissent des renseignements complémentaires sur l'état de la situation financière et les variations de l'actif.

5.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les espèces, dépôts et titres sont détenus pour le compte de l'Organisation et sont répartis entre le fonds général, le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise, le fonds fiduciaire ainsi que les entités étrangères à l'OMS et administrées par elle.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>	2006-2007 <i>(US dollars)</i>
Espèces en banque, sur des comptes de placement, en transit et en caisse		
Siège	251 793 448	237 099 412
Bureaux régionaux et bureaux de pays	52 041 099	102 411 703
Total des espèces en banque, en transit et en caisse	303 834 547	339 511 115
Dépôts		
Dépôts bancaires	1 125 100 000	1 331 383 230
Total des dépôts	1 125 100 000	1 331 383 230
Titres		
Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des États-Unis	661 382 716	573 144 578
Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des États-Unis	270 236 092	274 975 982
Placements en actions en dollars des États-Unis	52 352 993	67 686 297
Total des dépôts	983 971 801	915 806 857
Total des dépôts et des titres	2 109 071 801	2 247 190 087
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 412 906 348	2 586 701 203

5.1a Trésorerie disponible pour des activités programmatiques : Sur un solde total de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de US \$2413 millions, US \$989 millions étaient réservés à des activités des programmes de l'OMS, le reste correspondant à des fonds détenus pour le compte d'autres organisations et aux sommes nécessaires pour solder le passif actuel et futur.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	
Solde du fonds - États Membres - budget ordinaire	(55 409 733)
Solde du fonds - États Membres - autres	57 313 220
Solde du fonds - Fonds bénévoles	1 540 604 602
Comptes créditeurs	(553 954 842)
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles	988 553 247
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions	
Fonds détenus pour le compte d'autres entités (voir note 5.12)	513 099 744
Comptes débiteurs	205 346 926
Avantages accumulés	47 650 032
Emprunts à long terme	22 542 079
Autres passifs courants et provisions	204 865 944
Autres passifs nets	430 848 375
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions	1 424 353 100
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 412 906 348

5.1b Dépôts et titres : Les sommes en monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties en dollars aux taux de change officiels de l'Organisation des Nations Unies. Les titres sont comptabilisés à la valeur du marché. La valeur du marché est déterminée en utilisant le prix d'un titre déterminé le dernier jour ouvrable de l'année. La politique en matière de placements reflète la nature des fonds de l'OMS, les fonds étant détenus à court terme en attendant l'exécution des programmes et à plus long terme pour faire face aux engagements au titre du fonds de l'assurance-maladie du personnel et des autres fonds à long terme de l'OMS. Les placements sont comptabilisés à la valeur du marché et les recettes qui en proviennent sur la base du fait générateur.

5.1c Placements :

Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des États-Unis – Il s'agit de recettes placées sur le marché monétaire et en obligations à court terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité, conformément à la politique de placements approuvée.

Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des États-Unis – Il s'agit de recettes placées en obligations à moyen et à long terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité. Elles correspondent à des fonds gérés pour l'assurance-maladie du personnel et le compte pour paiements de fin de contrat, tels que définis dans la politique de placements approuvée.

Placements en actions en dollars des États-Unis – Conformément à la politique de placements approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel.

5.1d Couverture du risque de change : Conformément au paragraphe 4.4 du Règlement financier, les opérations de couverture du risque de change visent à maintenir le niveau du budget afin que les activités prévues dans le budget approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé puissent être menées à bien indépendamment des effets d'éventuelles fluctuations des taux de change des monnaies par rapport au dollar des États-Unis. Les montants disponibles aux fins des opérations de couverture sont normalement approuvés par l'Assemblée mondiale de la Santé, pour l'exercice visé. La méthode utilisée pour la couverture est déterminée dans le cadre de la politique en matière de placements qui précise

les instruments autorisés, à savoir des contrats sur les monnaies et des contrats d'options. On tient compte aussi du taux de change à protéger et des conditions du marché. Le coût associé à l'achat des options sur les devises est comptabilisé comme dépense au moment de l'achat et rattaché à l'exercice auquel il se rapporte. Les gains/(pertes) sur les contrats à terme sont indiqués dans les recettes (dépenses) lorsque les contrats arrivent à échéance.

5.1e Opérations de couverture du risque de change en 2009 : En 2008-2009, les gains découlant de contrats de couverture sur les devises s'établissaient à US \$19 millions (contre US \$7,8 millions en 2006-2007). L'ensemble de ces gains a été inscrit au budget des contributions fixées. Les primes nettes acquittées sur ces contrats, d'un montant de US \$7,8 millions, ont été enregistrées dans le budget des contributions fixées. Il ne restait, au 31 décembre 2009, aucune option de couverture du risque de change. Il n'y avait aucune dépense réglée par anticipation au 31 décembre 2009 (contre US \$7,8 millions au 31 décembre 2007).

5.1f Couverture du risque de change sur les comptes débiteurs et les comptes créditeurs : Le risque de change est lié aux écarts entre les taux de change auxquels les sommes sont inscrites aux comptes débiteurs ou créditeurs en devises et les taux de change auxquels les fonds reçus ou le paiement sont comptabilisés. Un programme mensuel a été instauré en 2009 pour couvrir le risque de change. Le risque de change net est calculé chaque mois pour les contributions, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et chaque risque de change net important est acheté ou vendu à terme par le biais d'un contrat à terme sur les devises égal et opposé au risque net. À la fin de chaque mois, ces risques sont recalculés pour correspondre aux taux de change mensuels des Nations Unies et les contrats à terme sur les devises sont ajustés et reportés au mois suivant en fonction du risque de change net révisé. Grâce à ce processus, les gains ou les pertes au change réalisés sur les contrats à terme couvrent les gains ou les pertes au change correspondants sur les mouvements des contributions, des comptes créditeurs et des comptes débiteurs nets. Au 31 décembre 2009, le total des contrats à terme pour la couverture du risque de change s'établissait comme suit :

Monnaie	Montant vendu à terme	Valeur du contrat (US dollars)
EUR	35 280 000	50 445 368
SEK	141 000 000	19 616 027
GBP	1 900 000	3 025 822
NOK	12 900 000	2 221 839
AUD	2 400 000	2 137 726
CAD	1 300 000	1 234 076
Total		78 680 858

L'état de la performance financière indique une perte non réalisée de US \$3 302 419 sur la réévaluation de ces contrats à terme, aux taux de change de la fin de l'année.

5.1g Contrats à terme de couverture du risque de change pour la gestion de la trésorerie opérationnelle : Les contrats à terme de couverture du risque de change servent à gérer les soldes de trésorerie en devises à court terme de manière à réduire autant que possible les risques au change. Au 31 décembre 2009, la valeur nette de ces contrats à terme de couverture du risque de change s'établissait, par devise, comme suit :

Monnaie	Montant vendu à terme	Valeur du contrat (US dollars)
EUR	21 000 000	30 277 224
CHF	11 000 000	10 629 326
DKK	11 700 000	2 326 679
Total		43 233 229

Ces contrats à terme de couverture du risque de change arrivaient à échéance en janvier et février 2010. L'état de la performance financière indique un gain non réalisé de US \$1 701 365 sur la réévaluation de ces contrats à terme de couverture du risque de change, aux taux de change de la fin de l'année.

5.1h Comptes d'avance : Les soldes des comptes d'avance reflètent les informations financières enregistrées jusqu'au 30 novembre 2009 afin de fournir des données correspondant à la même date pour l'ensemble de l'OMS. Les décaissements qui n'ont pas été comptabilisés au cours de l'exercice le seront en déduction du règlement approprié des charges et des soldes bancaires pertinents en 2010.

5.2 Comptes débiteurs

Au 31 décembre 2009, le montant porté aux comptes débiteurs s'établissait à US \$600,7 millions, contre US \$586,2 millions au 31 décembre 2007. Le solde des comptes débiteurs inclut les arriérés de contributions fixées et de contributions volontaires. Un montant de US \$4,5 millions, correspondant aux sommes dues par les organisations internationales et d'autres débiteurs, a également été porté à ces comptes.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Créances	
Contributions fixées des États Membres à recevoir - exercice en cours	130 880 093
Contributions fixées des États Membres à recevoir - exercice précédent	13 473 579
Contributions fixées rééchelonnées à recevoir - non courantes	46 784 658
<i>Total des contributions fixées à recevoir</i>	<u>191 138 330</u>
Contributions volontaires à recevoir	403 980 686
Fonds de roulement des ventes	1 095 080
Autres créances	4 525 404
Total des créances	<u><u>600 739 500</u></u>
Créances courantes et non courantes	
Créances courantes	553 954 842
Créances non courantes	46 784 658
Total des créances courantes et non courantes	<u><u>600 739 500</u></u>

5.3 Créances du personnel

Le solde des créances du personnel s'élève au total à US \$18,5 millions, contre US \$35 millions en 2007. Conformément au Règlement du Personnel de l'OMS, dans l'attente de l'établissement de leur contrat d'engagement, les membres du personnel reçoivent une avance sur salaire. Une fois les traitements du personnel établis par le service concerné, cette avance est récupérée et le montant correspondant affecté au projet pertinent. Les avances concernant l'allocation pour frais d'études des enfants sont réglées à la fin de l'année scolaire sur présentation des factures. Les avances de loyer sont autorisées conformément à l'article 320.4 du Règlement du Personnel. Les avances versées au titre du voyage sont approuvées sur présentation de la demande de remboursement des frais de voyage et après son remboursement effectif.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Avances sur salaire	4 316 088
Allocation pour frais d'étude des enfants	4 991 114
Avances concernant les loyers	1 916 942
Avances concernant les voyages	4 448 522
Autres créances du personnel	2 817 172
Total	<u><u>18 489 838</u></u>

5.4 Paiements anticipés

Les paiements anticipés englobent le paiement des fournisseurs avant la livraison des biens ou la prestation des services et les dépôts de garantie. Il est courant que les prestataires de services techniques demandent une avance afin de financer les travaux au cours du projet. Lors de la livraison des biens ou de la prestation des services, le paiement anticipé est pris en compte et la dépense est imputée au compte correspondant. La valeur totale des paiements anticipés est de US \$10 709 134.

5.5 Intérêts à recevoir

Montants dus par des banques et d'autres sociétés d'investissement au titre des intérêts acquis au cours de l'exercice. La valeur totale des intérêts à recevoir est de US \$7 943 075.

5.6 Terrains et constructions

Cette notion recouvre les biens de l'OMS au Siège et dans les bureaux régionaux qui ont été soit achetés, soit construits par l'Organisation, ou reçus en don, le terrain sur lequel sont édifiés les bâtiments étant soit la propriété de l'Organisation, soit mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou pour un loyer annuel symbolique. Le coût des terrains et des bâtiments dans chaque lieu d'affectation s'établit comme suit :

	2008-2009
	<i>(US dollars)</i>
Siège	67 971 982
Bureau régional de l'Afrique	8 257 182
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	1 483 295
Bureau régional de la Méditerranée orientale	12 088 203
Bureau régional du Pacifique occidental	8 149 758
Total	97 950 420

5.7 Matériel durable

Au 31 décembre 2009, la valeur d'acquisition de l'ensemble du matériel durable s'élevait à US \$75,3 millions. Conformément aux méthodes comptables établies, les achats de matériel durable – meubles, ordinateurs, matériel de bureau et véhicules à moteur notamment – sont passés en charge selon la valeur d'acquisition. Il est tenu un inventaire du matériel durable dont la valeur est indiquée dans les présentes notes. Le présent rapport ne prend en compte que les articles d'une valeur d'acquisition égale ou supérieure à US \$2500.

5.8 Contributions des Membres reçues en avance

Cette rubrique englobe les contributions reçues à l'avance ou les contributions qui n'étaient pas encore portées aux comptes débiteurs au 31 décembre 2009, dont la majorité concernent des États Membres qui avaient versé à l'avance en 2009 l'intégralité ou une partie de leurs contributions fixées pour 2010 et des années suivantes. Les avances au titre de contributions volontaires correspondent à des fonds reçus en vertu d'accords prenant effet à compter de 2010.

	2008-2009
	<i>(US dollars)</i>
Contributions fixées	54 821 108
Avances au titre de contributions volontaires	20 600 446
Montants reçus non appliqués et non identifiés	10 662 122
Avances au titre de la Convention-cadre pour la lutte antitabac	327 380
Total	86 411 056

5.9 Comptes créditeurs

Montant total dû aux fournisseurs de biens et services fin 2009, par bureau.

	2008-2009
	<i>(US dollars)</i>
Bureau régional de l'Afrique	86 853 227
Bureau régional des Amériques	593 975
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	40 530 244
Bureau régional de l'Europe	9 982 777
Bureau régional de la Méditerranée orientale	47 191 375
Bureau régional du Pacifique occidental	6 307 258
Activités mondiales et interrégionales	13 888 070
Total	205 346 926

5.10 Provision sur les contributions fixées

Conformément aux règles financières actuelles de l'OMS relatives aux provisions sur les comptes débiteurs, la provision est égale à la totalité des contributions non réglées. L'état de la performance financière indique une provision supplémentaire nette pour l'exercice en cours de US \$51 millions et l'état de la situation financière indique un solde total de US \$191 millions.

		2008-2009
		<i>(US dollars)</i>
Solde d'ouverture		139 924 190
À ajouter : Contributions fixées pour 2008-2009 non réglées	130 880 093	
À déduire : Montant reçu au titre de contributions d'exercices antérieurs	(79 665 954)	
Provision supplémentaire nette pour l'exercice en cours		51 214 139
Solde de clôture		191 138 329

5.11 Autres passifs courants

Ces montants correspondent à plusieurs passifs à court terme. La rubrique « fondations » correspond à des fonds pour lesquels l'OMS a un intérêt et dont elle est chargée de la gestion administrative et financière. Le fonds spécial de compensation englobe les sommes accumulées pour couvrir les frais en cas d'accident et de décès en service.

	2008-2009
	<i>(US dollars)</i>
Compte spécial de compensation	5 926 806
Dettes envers l'OPS	5 917 668
Fondations	3 699 821
OMS interbureaux	(4 243 101)
Autres passifs courants	2 149 958
Soldes dus à la suite du décès de membres du personnel	276 463
Total	13 727 615

5.12 Passif interentités

L'OMS héberge plusieurs entités en vertu d'accords de services administratifs. La trésorerie de toutes les entités étant gérée par l'OMS, il existe pour ces entités un passif correspondant aux fonds détenus pour leur compte. Les montants dus par chaque entité sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	271 360 688
Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID)	224 749 864
Centre international de Calcul (CIC)	13 192 766
Programme africain de lutte contre l'onchocercose	3 713 093
Autres virements	83 334
Total	513 099 744

5.13 Emprunts à long terme

Par ses résolutions WHA55.8 et WHA56.13, l'Assemblée mondiale de la Santé a autorisé le Directeur général à faire procéder à la construction d'un nouveau bâtiment au Siège destiné à l'OMS et à l'ONUSIDA, d'un coût estimé à CHF 66 millions, dont l'OMS aurait à supporter une part estimée à CHF 33 millions. La Confédération suisse a accepté de consentir à l'OMS et à l'ONUSIDA un prêt sans intérêt de CHF 59,8 millions dont la part de l'OMS est de CHF 29,9 millions. L'Assemblée de la Santé a également approuvé le recours au fonds immobilier pour le remboursement en 50 ans de la part OMS du prêt sans intérêt consenti par la Confédération suisse à partir de l'année de l'achèvement de la construction. En 2008-2009, l'OMS a remboursé sa part de US \$1 666 479 (CHF 1 794 000).

5.14 Montants accumulés pour régler les avantages du personnel

Ils comprennent :

- i) Le compte pour les paiements de fin de contrat – Ce compte a été ouvert afin de constituer une réserve pour couvrir les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement. Il est alimenté par un crédit budgétaire fixé pour l'exercice 2008-2009 à 2,5 % du traitement et de l'ajustement de poste. Il est à noter que ce compte ne reflète pas l'ensemble des passifs de l'Organisation à long terme correspondant aux prestations de fin d'engagement. Selon la dernière étude actuarielle, le passif futur est estimé, au total, à US \$139 millions au 31 décembre 2009. Ce calcul ne tient pas compte des frais pour les primes de départ et les résiliations d'engagement par accord mutuel en cas de suppression de postes.
- ii) Le compte des droits et indemnités statutaires non inclus dans le traitement – Ce compte sert à financer les avantages du personnel non inclus dans le traitement (allocation pour frais d'études des enfants, voyages en rapport avec l'allocation pour frais d'études, congé dans les foyers, voyages à l'occasion du recrutement et voyages en mission, primes d'affectation et transport des effets personnels).

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Paiements de fin de contrat	50 207 183
Avantages du personnel non inclus dans le traitement	(2 557 151)
Total	47 650 032

5.15 Assurance-maladie du personnel

Les recettes du fonds de l'assurance-maladie du personnel comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraités (versées à raison d'un tiers par le participant et deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts et les gains sur les placements. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement de 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Solde au 1^{er} janvier 2008	383 609 739
Recettes	
Contributions perçues	169 688 551
Recettes sur les placements à rendement fixe	10 594 569
Intérêts	16 875 159
Total des recettes	197 158 279
Dépenses	
Demandes de remboursement payées	126 085 603
Charges opérationnelles	3 776 312
Total des dépenses	129 861 915
Solde au 31 décembre 2009	450 906 103

5.16 Dépenses administratives, versements à titre gracieux, montants passés par profits et pertes

En 2008-2009, on n'a enregistré aucune dépense administrative. Dans le cadre de l'apurement d'anciens comptes personnels, un montant de US \$23 871 a été passé par profits et pertes au Bureau régional de la Méditerranée orientale. Un versement à titre gracieux de US \$1000 a été effectué au Timor-Leste à la suite d'un accident de voiture.

5.17 Passif éventuel

Au 31 décembre 2009, l'Organisation faisait l'objet d'actions en justice concernant deux accidents impliquant des véhicules de l'OMS, le loyer d'un bureau de l'OMS, cinq obligations contractuelles qui n'auraient pas été réglées, un trafic présumé de carburant, le licenciement abusif présumé de 27 membres du personnel et trois revendications de consultants concernant des frais médicaux. Enfin, des litiges liés au personnel, dont l'Organisation conteste le bien-fondé, étaient en suspens devant le Tribunal administratif de l'OIT. La procédure n'est pas suffisamment avancée pour qu'on puisse déterminer avec certitude l'étendue du passif éventuel de l'Organisation qui en résulterait.

5.18 Variations de l'actif

Cet état est divisé en deux catégories (actif soumis à restrictions et actif non soumis à restrictions). L'actif non soumis à restrictions correspond aux États Membres et aux autres fonds et l'actif soumis à restrictions correspond aux soldes des fonds bénévoles, qui ne peuvent pas être affectés par les États Membres.

5.19 Retraitement de chiffres de l'exercice 2006-2007 à des fins de comparaison

Pour certains chiffres concernant l'exercice 2008-2009, il a fallu retraiter, à des fins de comparaison, les chiffres pertinents pour l'exercice 2006-2007. On a tenu compte pour cela des facteurs suivants :

- Le rapport financier pour 2006-2007 présentait les résultats de plusieurs autres entités, comme indiqué dans les notes 3.1 et 3.2. Dans le rapport financier actuel, seuls figurent les résultats des entités contrôlées par l'OMS.
- L'OMS continuant de gérer la trésorerie d'autres entités, on considère que ces liquidités figurent toujours dans les états financiers de l'Organisation.
- Les dépenses sont présentées suivant les nouvelles catégories.
- Les comptes débiteurs sont classés par entités.
- Les comptes créditeurs sont classés par entités.

6. Informations à l'appui des variations de l'actif net/situation nette

6.1 Fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations

Au cours de l'exercice, les immobilisations sont comptabilisées à l'achat, ce qui réduit les soldes engagés correspondants. À la fin de chaque exercice, une écriture est passée pour porter ces immobilisations au crédit des fonds propres des États Membres. Fin 2009, les fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations s'élevaient à US \$75,4 millions (US \$97 950 420 pour les terrains et les constructions moins US \$22 542 079 d'emprunts à long terme).

6.2 Recettes non fixées provenant des États Membres

Ce fonds (autrefois appelé « Compte pour les recettes diverses ») réunit toutes les sources de recettes attribuables aux États Membres à l'exception des contributions pour l'exercice en cours. Il est alimenté par des intérêts créditeurs, des gains/(pertes) au change, l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs et des recettes diverses, conformément à l'article VIII du Règlement financier. En 2008-2009, l'Assemblée mondiale de la Santé a affecté US \$30 millions (WHA60.12) pour financer des activités et un montant supplémentaire de US \$15 millions en 2009 (WHA61.6).

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Solde au 1^{er} janvier 2008	13 821 140
Recettes	
Perception d'arriérés de contributions	79 665 954
Intérêts	3 929 245
Économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	8 800 373
Autres recettes	3 796 115
Total des recettes	96 191 687
À déduire :	
Ouverture de crédits au budget ordinaire	45 000 000
Remboursement des montants provenant du fonds de roulement et des emprunts internes	32 809 920
Total partiel	77 809 920
Solde au 31 décembre 2009	32 202 907

6.3 Fonds de péréquation des impôts

L'exposé des méthodes comptables comporte une description complète de la gestion du fonds de péréquation des impôts.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Solde au 1^{er} janvier 2008	(4 926 152)
Imposition du personnel	11 284 310
À déduire :	
Impôts payés par les membres du personnel	13 576 682
Solde au 31 décembre 2009	(7 218 524)

6.4 Fonds de roulement

Conformément à l'article VII du Règlement financier, en attendant la rentrée des contributions des Membres, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement puis des emprunts internes sur les réserves de trésorerie de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires.

Les sommes ainsi avancées sont remboursées au fur et à mesure des recouvrements de contributions, les emprunts internes étant remboursés avant les montants provenant du fonds de roulement.

Par sa résolution WHA58.4, l'Assemblée mondiale de la Santé a maintenu la dotation du fonds de roulement à US \$31 millions.

6.5 Fonds d'affectation spéciale

Les soldes des comptes de ce fonds s'établissent comme suit :

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Fonds pour le développement du personnel	18 254 121
Dépenses communes	4 050 683
Fonds pour la technologie de l'information	3 587 459
Fonds immobilier	2 818 721
Fonds pour la sécurité	162 459
Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire	(46 025)
Total	28 827 418

6.5A Fonds immobilier

Ce fonds a été créé par la Vingt-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA23.14). Le fonds immobilier est généralement financé par des crédits du budget ordinaire. Il n'y a eu aucun crédit en 2008-2009. Le fonds immobilier est également crédité des recettes locatives provenant des opérations immobilières.

Il est utilisé pour couvrir les dépenses afférentes à la construction de bâtiments ou à l'agrandissement de bâtiments existants ; à l'acquisition de terrains, le cas échéant ; aux réparations et aux transformations des bâtiments à usage de bureaux existants ; enfin, à l'entretien, aux réparations et à la modification des logements loués au personnel par l'Organisation. Une autorisation expresse de l'Assemblée de la Santé est nécessaire pour l'acquisition de terrains, la construction de bâtiments ou l'agrandissement de bâtiments existants.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Solde au 1^{er} janvier 2008	4 174 665
Recettes	
Ouverture de crédits au budget ordinaire	-
Recettes locatives	774 722
Autres recettes	48 397
Total des recettes	823 119
Total des dépenses	2 179 063
Solde au 31 décembre 2009	2 818 721

6.6 Fonds d'entreprise

Les soldes des comptes de ce fonds s'établissent comme suit :

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Fonds de roulement des ventes	8 145 305
Fonds pour les services concédés	2 444 365
Polices d'assurance	(695 182)
Recettes découlant de la politique de brevets	4 430
Location des garages	1 238 635
Fonds pour les achats remboursables	17 812 514
Total	28 950 068

6.7 Compte spécial de frais généraux

Ce compte a été ouvert afin de faciliter la budgétisation et la comptabilisation des fonds mis à la disposition de l'Organisation pour couvrir une partie des frais généraux d'activités financées par des sources autres que le budget ordinaire (c'est-à-dire par des contributions volontaires). En 2008-2009, l'Organisation a commencé à comptabiliser la totalité des frais généraux sur la base des recettes et non des dépenses, comme cela était le cas auparavant. Cette modification a entraîné un « rattrapage » ponctuel qui a fait considérablement augmenter le niveau des émoluments reçus.

Sont portées au crédit de ce compte les recettes provenant des sources suivantes :

- i) conformément à la résolution WHA34.17, les fonds reçus pour couvrir les dépenses d'appui au programme par d'autres sources bénévoles dont les fonds fiduciaires provenant de gouvernements et d'autres entités, et le fonds bénévole pour la promotion de la santé. Les montants sont calculés en appliquant un pourcentage fixe au total des dépenses engagées pour le projet ;
- ii) les accords de services administratifs ;
- iii) les intérêts perçus sur les contributions volontaires, conformément au document EB122/3 du Conseil exécutif.

	2008-2009 <i>(US dollars)</i>
Solde au 1^{er} janvier 2008	41 846 396
Recettes	
Dépenses d'appui aux programmes	337 521 411
Accords de services administratifs avec d'autres entités	14 664 329
Ouverture de crédits par l'Assemblée mondiale de la Santé (résolutions WHA60.8 et WHA61.6)	19 939 792
Opérations de couverture des risques de change	5 195 706
Intérêts	29 356 107
Autres recettes	226 525
Total des recettes	406 903 870
Dépenses	
Bureau régional de l'Afrique	49 433 964
Bureau régional des Amériques	4 257 914
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	24 515 954
Bureau régional de l'Europe	19 710 883
Bureau régional de la Méditerranée orientale	26 703 727
Bureau régional du Pacifique occidental	14 654 600
Activités mondiales et interrégionales	132 478 717
Total des dépenses	271 755 759
Solde au 31 décembre 2009	176 994 507

Tableau 1

État de la performance financière par fonds

	Fonds général		Fonds d'affectation spéciale		Autres fonds fiduciaires	Éliminations	Total	Pourcentage
	Budget ordinaire	Contributions volontaires	Total partiel	Fonds d'entreprise				
Produits opérationnels								
Contributions fixées des États Membres	940 124 310 (51 214 139)		940 124 310 (51 214 139)				940 124 310 (51 214 139)	
Provision sur les contributions fixées		2 744 594 187		373 441			2 745 018 564	
Contributions volontaires				50 937			53 678 321	
Activités relatives aux achats	15 286 104	42 990 534	58 276 638	12 612 025		46 903 554	71 501 694	
Autres produits opérationnels	904 196 275	2 787 584 721	3 691 780 995	47 890 026		46 903 554	3 759 108 749	
Total des produits opérationnels								
Charges opérationnelles								
Dépenses liées au personnel	701 528 144	1 052 250 577	1 753 778 721	12 062 176	16 870 809	46 903 554	1 742 904 674	44 %
Coopération financière directe	42 048 109	482 691 401	524 739 510	121 359	49 184		525 186 395	13 %
Services contractuels	64 160 132	445 778 540	509 938 672	3 319 355	50 490		514 711 753	13 %
Charges opérationnelles générales	40 286 636	225 322 968	265 609 604	18 516 684	(362 296)		290 482 280	7 %
Voyages	30 240 305	220 688 224	250 928 529	4 268 839	179 777		255 591 911	6 %
Fournitures et littérature médicales	8 023 874	181 949 999	189 973 872	819 849	202 483		214 188 468	5 %
Matériel, véhicules et mobilier	28 905 822	157 286 748	186 192 571	2 660 072	325 160		207 807 250	5 %
Formation	13 348 525	59 255 664	72 604 190	4 043 150			76 656 016	2 %
Travaux de recherche médicale	3 492 397	62 004 165	65 496 562	815 790	17 863		66 340 170	2 %
Télécommunications	7 745 068	18 254 476	25 999 543	946 058	5 952		27 163 509	1 %
Bourses	13 151 692	7 344 055	20 495 747	-	17 760		20 519 460	1 %
Total des charges opérationnelles	952 930 705	2 912 826 817	3 865 757 522	47 573 332	17 339 424	46 903 554	3 941 551 886	100 %
Excédent/(déficit) décaulant des activités opérationnelles	(48 734 430)	(125 242 096)	(173 976 526)	316 694	(17 339 424)	-	(182 443 137)	
Virements entre fonds	(19 939 792)	19 939 792						
Recettes et charges financières nettes	6 179 421	50 770 354	56 949 776	7 150 210	16 875 159		80 975 145	
Excédent/(déficit) total pour l'exercice	(62 494 801)	(54 531 950)	(117 026 751)	7 466 905	(464 265)	-	(101 467 992)	
Solde des fonds – 1^{er} janvier 2008	7 085 068	1 595 136 552	1 602 221 620	21 360 513	-	-	1 643 976 082	
Solde des fonds – 31 décembre 2009	(55 409 733)	1 540 604 602	1 485 194 869	28 827 418	(464 265)	-	1 542 508 090	

Tableau 2
Utilisation du budget programme – Fonds général

Objectifs stratégiques	Budget programme	Utilisation du budget programme			Solde	Pourcentage d'exécution
		Dépenses	Engagement ^{1/}	Total		
1 Maladies transmissibles	894 043 000	1 236 265 213	36 956 387	1 273 221 600	(379 178 600)	142 %
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	706 932 000	487 698 131	13 979 339	501 677 470	205 254 530	71 %
3 Affections chroniques non transmissibles	158 104 000	87 485 995	1 733 487	89 219 482	68 884 518	56 %
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique, et vieillissement	359 833 000	191 117 992	7 284 145	198 402 137	161 430 863	55 %
5 Situations d'urgence et catastrophes	218 413 000	369 319 866	3 549 189	372 869 055	(154 456 055)	171 %
6 Facteurs de risque pour la santé	162 057 000	96 067 271	4 964 466	101 031 737	61 025 263	62 %
7 Déterminants sociaux et économiques de la santé	65 905 000	34 886 869	570 929	35 457 798	30 447 202	54 %
8 Promotion d'un environnement plus sain	130 456 000	86 997 326	2 146 049	88 143 376	42 312 624	68 %
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	126 934 000	46 446 425	766 524	47 212 949	79 721 051	37 %
10 Systèmes et services de santé	514 054 000	318 419 689	13 655 510	332 075 199	181 978 801	65 %
11 Technologies et produits médicaux	134 033 000	126 551 005	4 359 230	130 910 235	3 122 765	98 %
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	214 344 000	218 456 944	3 367 482	221 824 426	(7 480 426)	103 %
13 Fonctions d'appui	542 372 000	489 645 064	17 931 125	507 576 190	34 795 810	94 %
Utilisation du budget programme	4 227 480 000	3 788 357 789	111 263 862	3 899 621 651	327 858 349	92 %

Utilisation de fonds hors du budget programme

Fonds de péréquation des impôts	13 576 683
Service pharmaceutique mondial	53 152 873
Convention-cadre pour la lutte antitabac	10 168 373
Autres utilisations de fonds hors du budget programme	501 805
Total - Utilisation de fonds hors du budget programme	77 399 733
Total des dépenses – Fonds général	3 865 757 522

^{1/}Engagement ferme correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

Tableau 2.1
Utilisation du budget programme – Contributions fixées

	Budget programme	Utilisation du budget programme			Solde	Pourcentage d'exécution
		Dépenses	Engagement ^{1/}	Total		
Objectifs stratégiques					Budget programme	Budget programme
1 Maladies transmissibles	85 368 000	85 313 137	621 305	85 934 441	(566 441)	101 %
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	48 996 000	49 184 805	187 947	49 372 752	(376 752)	101 %
3 Affections chroniques non transmissibles	45 215 000	42 315 987	593 362	42 909 349	2 305 651	95 %
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique, et vieillissement	55 909 000	50 596 821	451 243	51 048 064	4 860 936	91 %
5 Situations d'urgence et catastrophes	17 631 000	18 787 439	151 696	18 939 134	(1 308 134)	107 %
6 Facteurs de risque pour la santé	39 077 000	35 140 039	489 130	35 629 168	3 447 832	91 %
7 Déterminants sociaux et économiques de la santé	14 427 000	16 642 448	67 502	16 709 949	(2 282 949)	116 %
8 Promotion d'un environnement plus sain	32 736 000	33 583 359	244 130	33 827 490	(1 091 490)	103 %
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	23 054 000	20 864 559	140 929	21 005 488	2 048 512	91 %
10 Systèmes et services de santé	139 630 000	144 428 615	1 325 795	145 754 410	(6 124 410)	104 %
11 Technologies et produits médicaux	31 244 000	31 038 534	319 685	31 358 220	(114 220)	100 %
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	139 448 000	143 172 517	1 372 144	144 544 661	(5 096 661)	104 %
13 Fonctions d'appui	286 105 000	268 285 763	3 406 074	271 691 837	14 413 163	95 %
Utilisation du budget programme – Contributions fixées	958 840 000	939 354 022	9 370 940	948 724 962	10 115 038	99 %
<i>Utilisation de fonds hors du budget programme</i>						
Fonds de péréquation des impôts		13 576 683		13 576 683		
Total – Utilisation de fonds hors du budget programme		13 576 683		13 576 683		
Total des dépenses – Contributions fixées		952 930 705		962 301 645		

^{1/} Engagement ferme correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

Tableau 2.2
Utilisation du budget programme – Fonds bénévoles

Objectifs stratégiques	Budget programme		Utilisation du budget programme			Solde		Pourcentage d'exécution
	Budget programme	Engagement ^{1/}	Dépenses	Total	Budget programme	Budget programme		
1 Maladies transmissibles	808 675 000	36 335 082	1 150 952 076	1 187 287 158	(378 612 158)	147 %		
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	657 936 000	13 791 392	438 513 326	452 304 718	205 631 282	69 %		
3 Affections chroniques non transmissibles	112 889 000	1 140 125	45 170 008	46 310 133	66 578 867	41 %		
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique, et vieillissement	303 924 000	6 832 902	140 521 171	147 354 073	156 569 927	48 %		
5 Situations d'urgence et catastrophes	200 782 000	3 397 493	350 532 428	353 929 921	(153 147 921)	176 %		
6 Facteurs de risque pour la santé	122 980 000	4 475 336	60 927 232	65 402 568	57 577 432	53 %		
7 Déterminants sociaux et économiques de la santé	51 478 000	503 427	18 244 421	18 747 848	32 730 152	36 %		
8 Promotion d'un environnement plus sain	97 720 000	1 901 919	52 413 967	54 315 886	43 404 114	56 %		
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	103 880 000	625 595	25 581 866	26 207 461	77 672 539	25 %		
10 Systèmes et services de santé	374 424 000	12 329 716	173 991 073	186 320 789	188 103 211	50 %		
11 Technologies et produits médicaux	102 789 000	4 039 544	95 512 471	99 552 015	3 236 985	97 %		
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	74 896 000	1 995 338	75 284 426	77 279 765	(2 383 765)	103 %		
13 Fonctions d'appui	256 287 000	14 525 051	221 359 301	235 884 353	20 382 647	92 %		
Utilisation du budget programme – Fonds bénévoles	3 268 640 000	101 892 922	2 849 003 767	2 950 896 689	317 743 311	90 %		
<i>Utilisation de fonds hors du budget programme</i>								
Service pharmaceutique mondial			53 152 873	53 152 873				
Convention-cadre pour la lutte antitabac			10 168 373	10 168 373				
Autres utilisations de fonds hors du budget programme			501 805	501 805				
Total – Utilisation de fonds hors du budget programme			63 823 050	63 823 050				
Total des dépenses – Fonds bénévoles			2 912 826 817	3 014 719 739				

^{1/}Engagement ferme correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

Tableau 3
État des dépenses par bureau – Fonds général

Charges opérationnelles	Siège	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Total général
Dépenses liées au personnel	814 388 369	382 908 199	69 514 799	168 654 426	125 355 217	97 120 182	95 837 530	1 753 778 721
Coopération financière directe	2 525 369	387 308 954		69 246 795	113 023	39 341 942	26 203 427	524 739 510
Services contractuels	214 423 192	30 464 204	22 075 816	99 140 074	39 027 581	74 751 671	30 056 135	509 938 673
Charges opérationnelles générales	57 388 272	58 861 623	7 070 436	88 524 977	11 697 266	32 421 117	9 645 913	265 609 604
Voyages	135 073 786	48 611 090	6 922 423	17 149 863	11 312 346	9 869 768	21 989 253	250 928 529
Fournitures et littérature médicales	112 190 062	7 943 034		26 333 357	928 337	32 799 045	9 780 037	189 973 872
Matériel, véhicules et mobilier	15 592 649	58 852 915	9 799 709	43 169 119	6 396 722	47 300 446	5 081 011	186 192 571
Formation	3 554 785	22 584 708	16 870 881	7 760 435	6 116 825	14 392 144	1 324 411	72 604 190
Consultants, travaux de recherche	49 519 133	150 880	3 047 138	908 683	224 033	3 296 464	8 350 231	65 496 562
Télécommunications	6 853 003	5 272 078		4 866 037	2 370 999	5 606 855	1 030 572	25 999 543
Bourses	639 177	4 097 171	131 433	5 157 541	9 774	6 726 053	3 734 598	20 495 747
Total	1 412 147 798	1 007 054 853	135 432 635	530 911 307	203 552 122	363 625 689	213 033 118	3 865 757 522